

Pour diffusion immédiate, 20 septembre 2002



La Chine libère le Dr Wan, activiste anti-sida

MONTRÉAL – Le Réseau juridique canadien VIH/sida est rassuré d'apprendre que le Dr Wan Yanhai, activiste anti-sida chinois, a été libéré aujourd'hui par la sécurité d'État à Beijing, après 26 jours de détention – une occasion de souligner à nouveau l'importance de ses efforts pour attirer l'attention publique sur la crise croissante du VIH/sida en Chine.

« Nous nous réjouissons de ce dénouement. On nous a dit que le Dr Wan est en bonne santé. Il a communiqué avec des collègues à Beijing et son épouse à Los Angeles » affirme Ralf Jürgens, directeur général du Réseau juridique canadien VIH/sida. « Nous demeurons préoccupés par la position des autorités chinoises à l'effet que le Dr Wan ait disséminé illégalement de l'information, mais nous les félicitons d'avoir mis fin à sa détention, souligne Joanne Csete, directrice du programme VIH/sida et droits humains à Human Rights Watch. Désormais, la capacité du Dr Wan et de ses collègues de poursuivre leur travail sans harcèlement sera un indicateur de la volonté du gouvernement chinois de réagir à l'épidémie de VIH/sida qui sévit au pays ».

Le Dr Wan a été choisi en juillet 2002 pour recevoir un prestigieux prix international humanitaire, créé cette année par le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch. Entre-temps, il a été arrêté et détenu par les autorités chinoises, ce qui l'a empêché d'assister à la cérémonie de remise de prix le 13 septembre, à Montréal. Son épouse est venue y recevoir le « Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains » en son nom. Ardent défenseur des droits des personnes vivant avec le VIH/sida en Chine, Wan Yanhai a dénoncé publiquement l'inaction du gouvernement chinois devant le VIH/sida et il a contribué à mettre au jour une épidémie explosive dans la province chinoise du Henan, où des milliers de personnes en milieu rural ont contracté le VIH à cause de pratiques insalubres dans le commerce du sang par des centres gouvernementaux. Le 24 août 2002, le Dr Wan a été porté disparu par des amis et proches. Pendant des semaines, les autorités chinoises ont refusé de confirmer sa détention et d'indiquer où il se trouvait. Plus tôt en août, Wan avait reçu de source anonyme un rapport de recherche, classé « neibu » [secret], préparé par des responsables gouvernementaux de la Santé, au sujet du désastre du VIH/sida dans le commerce de sang dans la province du Henan. Il a transmis ce rapport à une liste de destinataires par courrier électronique.

« Il n'est pas encore clair si le Dr Wan recevra ou non une amende ou un autre châtement pour avoir distribué ce rapport, mais nous espérons que sa libération est plutôt le signe d'une volonté nouvelle de la Chine de collaborer plus étroitement avec lui et d'autres activistes, signale Jürgens. Il ne devrait certainement pas être puni pour avoir agi dans l'intérêt de son pays, de la santé publique et des droits humains. Son épouse nous a dit qu'il prévoyait retourner aux États-Unis en octobre. Nous inviterons le Dr Wan à Montréal, dans un avenir proche, pour faire connaître son travail et pour voir comment nous pourrions l'appuyer. Sa libération est une excellente nouvelle, mais il reste beaucoup à faire pour s'attaquer à la crise croissante du VIH/sida et des droits humains en Chine ».

– 30 –

Contact médias : Jean Dussault, (514) 708-0128

Des renseignements supplémentaires sur le travail du Dr Wan Yanhai et sur les *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains* sont accessibles à <http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/prix.htm>.

À propos du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) est un organisme national engagé dans l'éducation, l'analyse juridique et éthique ainsi que le développement de politiques. Créé en 1992, il met l'accent sur des réactions au VIH/sida qui respectent les droits de la personne; favorisent la prévention du VIH et l'accès aux soins, aux traitements et au soutien; réduisent les conséquences négatives du VIH/sida pour les individus et les communautés; et atténuent les facteurs économiques et sociaux qui accroissent la vulnérabilité au VIH/sida et aux violations des droits de la personne. Le Réseau juridique est un ONG doté du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique

Pour diffusion immédiate, 20 septembre 2002

et social des Nations Unies. Son travail a été salué sur la scène nationale et internationale; ses activités sont citées dans la collection Meilleures pratiques publiée par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida.